

COVID-19 CONSIGNES SANITAIRES

ACCUEIL DE VOTRE AIDE À DOMICILE OU AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Vous bénéficiez d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile
et recevez la visite d'une aide à domicile ou d'un auxiliaire de vie sociale ?



Le **port du masque est obligatoire**
pendant toute la durée de la visite



Aérez votre logement
avant le rendez-vous



Saluez sans serrer
la main et arrêtez
les embrassades



Lavez-vous les mains
très régulièrement



Toussez ou éternuez
dans votre coude
ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique
et jetez le

**En vous protégeant vous protégez les autres !
Merci de votre collaboration.**

Contacts utiles pour vous accompagner :

0 800 869 869

Service & appel
gratuits

Votre Maison du Rhône la + proche :

www.rhone.fr/mdr

Un Département au service des

SOLIDARITÉS



www.rhone.fr